



les Haras
nationaux

ifce

institut français
du cheval
et de l'équitation



Communiqué de presse

Décembre 2015

Contact presse
Chloé Le Drogoff

+33 (0)6 86 07 32 20

chloe.ledrogoff@ifce.fr

Le Certificat de Spécialisation Utilisateur de Chevaux attelés (CS UCA) voit le jour en Lot-et-Garonne.

L'EPLEFPA du Lot-et-Garonne propose une nouvelle formation en alternance : le certificat de spécialisation utilisateur de chevaux attelés (CS UCA) en partenariat avec l'Institut français du cheval et de l'équitation. La formation aura lieu à la fois au CFA des métiers du cheval de Villereau et sur le Haras national de Villeneuve-sur-Lot.

Objectif de la formation : mener un attelage à titre professionnel

L'objectif de cette formation est d'acquérir une qualification professionnelle reconnue dans le domaine de l'attelage. Elle permet de valider des compétences en tant que meneur d'attelage et permet au stagiaire d'exercer cette activité à titre professionnel, afin de garantir des prestations avec un cheval attelé en toute sécurité.

Le meneur utilisateur de chevaux attelés peut ainsi proposer ses services dans les domaines tels que le transport du public ou de marchandises, les travaux agricoles (travail du sol...) ou forestiers (débardage) dans des lieux publics ou privés.

Contenu de la formation : de la pratique et des stages en entreprise

Les cours pratiques assurés par les formateurs du Haras national de Villeneuve-sur-Lot permettront au stagiaire d'apprendre à mener en sécurité en utilisant un matériel et une technique adaptés à l'activité à mettre en place. L'apprentissage sera consacré au transport de personnes ou de marchandises ainsi qu'à la traction animale dans le secteur agricole. Ils seront formés aux soins courants des chevaux et à l'entretien des installations et du matériel.

En plus d'un apport de connaissances sur la filière équine, les cours théoriques assurés par les formateurs du CFA de Villereau apporteront au stagiaire des compétences commerciales telles que la comptabilité, la gestion, le marketing, la communication afin de pouvoir développer leur activité.

Des stages en entreprise sont également prévus tout au long de la formation pour aider le stagiaire à construire au mieux son projet professionnel.



Tests d'entrée et dates de formation

Deux sessions de tests d'entrée sont programmées pour sélectionner les stagiaires de cette première promotion.

Ils se dérouleront le **10 décembre 2015** puis le **12 janvier 2016** au Haras national de Villeneuve-sur-Lot. Durant ces tests, une partie sera consacrée au projet professionnel et aux motivations du futur stagiaire et une autre portera sur une évaluation pratique des connaissances équestres du stagiaire.

La durée de formation est de 28 semaines . Elle débutera le **29 février 2016 jusqu'au 10 septembre 2016.**

Conditions d'admission à la formation

Cette formation est accessible aux personnes ayant plus de 18 ans, et titulaire d'un diplôme de niveau V ou d'un diplôme de niveau IV pour le BAC Pro :

- BEPA options « activités hippiques », « conduite de productions agricoles » ou « soigneur-aide animateur »,
- CAPA options « maréchalerie » ou « soigneur d'équidé » ou « production agricole, utilisation des matériels », spécialité « productions animales »,
- BAC Pro option « conduite et gestion de l'exploitation agricole » ou « conduite et gestion d'une entreprise hippique » ,
- BP agricole,

ou d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'une attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

Contact administratif pour dossier d'inscription

CFA/CFPPA 47

site de Villereal

05 53 40 44 40

cfa.villereal@educagri.fr

<http://www.epl47.educagri.fr/cfppa/nos-formations/certificat-de-specialisation-utilisation-du-cheval-attele-cs-uca.html>

